



# Dans les CLCC comme dans tous les hôpitaux, c'est la même austérité !

➔ **L'austérité imposée par les gouvernements successifs va s'amplifier avec le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) 2019.**

A grand renfort de publicité dans les médias, le gouvernement se félicite du retour à l'équilibre des comptes de la Sécurité Sociale. Dans la réalité, ce sont les salarié.e.s et les patient.e.s qui font les frais de cette politique de restriction des dépenses.

**La hausse de 0,2% de l'Objectif National des Dépenses d'Assurance maladie (ONDAM) pour 2019 passant de 2,3% en 2018 à 2,5% est un véritable trompe-l'oeil !**

En effet, le PLFSS indique lui-même que « *la tendance de dépenses restant à un niveau élevé (4,5%), le respect de l'objectif pour 2019 nécessitera un effort d'économie de 3,8 milliards d'euros* ».

**Qui va payer l'addition ?**

Alors que nous connaissons tous les restrictions budgétaires qui dégradent fortement nos conditions de travail, de nouvelles mesures d'austérité ne peuvent que nous inquiéter. Les 54 mesures du plan « Ma Santé 2022 » n'existent que dans l'objectif de justifier et de pérenniser des restrictions budgétaires.

**La CGT s'inquiète donc du satisfecit affiché par UNICANCER dans son communiqué du 19 septembre dernier, quand l'organisation patronale des CLCC déclare « qu'elle partage les ambitions portées par le plan Santé 2022 ».**

Dans le même temps, le gouvernement veut faire croire à une augmentation de pouvoir d'achat par la suppression des cotisations sociales sur les salaires.

**Mais l'équation n'est pas équitable !**

D'une part, cette suppression de cotisations sociales alimente en réalité le creusement des inégalités. Le montant des cotisations étant proportionnel au salaire perçu, leur disparition favorise de fait les plus aisés. Ainsi, le gain net mensuel est de 17€ pour un salarié au SMIC contre 70€ pour un salaire de 5 000€. La solidarité à la sauce Macron !

D'autre part, la perte de financement de la Sécurité Sociale se concrétisera aussi par un report des coûts sur des assurances privées et, bien sûr, par la fermeture d'établissements hospitaliers.



➔ **Pour une augmentation des salaires de 5% et la création d'un 13<sup>ème</sup> mois,**

➔ **Pour l'amélioration des conditions de travail, en particulier par la création d'emplois à la hauteur de l'augmentation de l'activité.**

➔ **Le 9 octobre 2018, je me mobilise, je manifeste !**



**RV parisien pour Gustave ROUSSY et CURIE :**  
**14h00 Montparnasse sous la banderole des CLCC,**  
**cortège de la Fédération CGT de la Santé**